



**Générations Mouvement – Fédération 17  
1, boulevard Vladimir**



✉ 1 boulevard - Fief Montlouis - 17106 SAINTES Cedex

☎ 05.46.97.50.73 - Fax 05.46.97.53.20 –

Mail : [gmouv17@orange.fr](mailto:gmouv17@orange.fr)

Nos Réf : MN/FW

Saintes, le 21 Mars 2022,

**Objet : Assemblée Générale**

**Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,**

J'ai le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale ordinaire de Générations Mouvement Fédération Départementale 17, qui aura lieu :

**LE VENDREDI 13 Mai 2022 à 8 h 30  
à PONT L'ABBE, Salle des Fêtes**

Je vous saurais gré de bien vouloir y assister ainsi que deux autres représentants de votre club ou association, chaque club ou association étant statutairement représenté par **TROIS DELEGUES**.

**L'émargement se fera de 8 h 30 à 9 h. Bien entendu, seuls les membres des clubs ou associations, à jour de leur cotisation pourront participer au vote.**

**Si à 9 h, le quorum n'est pas atteint ; ceci vaut pour une 2<sup>ème</sup> convocation de l'Assemblée Générale (même lieu), sans quorum qui s'ouvrira à partir de 9 h 30.**

Vous trouverez joint à cette invitation l'ordre du jour et le bulletin pour l'émargement (et le repas), ainsi qu'un pouvoir pour vous représenter en cas d'absence et un formulaire pour les changements dans votre club.

Afin de faciliter l'organisation de cette Assemblée Générale, nous vous demandons de nous retourner **AVANT LE VENDREDI 15 AVRIL 2022**, le bulletin d'inscription ci-joint dûment complété.

En ce qui concerne les élections, le tiers sortant 2022 se compose :

1°) des administrateurs :

Marie Thérèse LANGLOIS  
Yvon MASSIN  
Michèle MORELLET  
Dominique TIMOLEON

2°) candidatures proposées :

Marie Thérèse LANGLOIS  
Yvon MASSIN  
Michèle MORELLET  
Dominique TIMOLEON

***4 administrateurs sont donc à élire.***

Tous ces candidats sont proposés par le Conseil avec l'accord de leur club, interclubs ou association.

Conformément aux statuts, les personnes désirant se porter candidates, doivent se manifester par écrit au **MOINS 7 JOURS AVANT L'ASSEMBLEE GENERALE, soit le vendredi 06 Mai 2022.**

L'ordre du jour comportera :

**9 h 30 – 12 h : Assemblée Générale Ordinaire**

- ouverture de la séance par le Président, Monsieur Michel NADAUD,
- approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale 2021,
- présentation des candidats et élection des administrateurs,
- rapports d'activités présentés par le Secrétaire et les responsables des commissions,
- rapport financier présenté par la trésorière,
- rapport du vérificateur aux comptes,
- rapport moral et d'orientation par le Président,
- approbation des rapports,
- questions diverses et réponses aux questions écrites,
- résultats des Elections,
- interventions des personnalités,
- clôture de l'Assemblée Générale.

**12h30 – 14 h** : Repas en commun (bulletin d'inscription joint pour les trois délégués et les accompagnants)

**14 h 30 – 17 h** : **Le spectacle « JAOSSET D'LAINTI »: *spectacle comique.***

En comptant sur votre présence,

Veillez croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments distingués et dévoués.

LE PRESIDENT



Michel NADAUD